

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions publiées au feuillet du 11 mai dernier par le député de Rimouski, monsieur Harold LeBel, concernant les impacts des changements climatiques sur la production agricole du Québec.

Tout d'abord, des projets visant à documenter les impacts des changements climatiques sur la production agricole sont menés depuis plus d'une vingtaine d'années au Québec. Une collaboration étroite entre les ministères et organismes du gouvernement du Québec avec le consortium Ouranos est d'ailleurs en vigueur pour aider la société québécoise à mieux s'adapter aux changements climatiques. Les analyses d'impact intègrent généralement des informations sur les projections climatiques d'une période de 30 ans.

... 2

2

N/Réf. : 2021-05-13-033

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation appuie déjà des initiatives visant à renforcer la résilience des entreprises aux changements climatiques par l'entremise de ses différents programmes. Des mesures visant à améliorer la gestion des prairies et des pâturages, ainsi qu'à soutenir financièrement les entreprises agricoles dans leur démarche d'améliorations pérennes de leur gestion de l'eau d'irrigation et de la santé des sols, sont notamment disponibles.

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 vise à accélérer l'adoption des pratiques agroenvironnementales, lesquelles contribueront à réduire la vulnérabilité des agriculteurs face aux changements climatiques. Également, quatre mesures de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 visent à réduire l'empreinte carbone du secteur agricole, soit l'intégration des enjeux climatiques, l'optimisation de la fertilisation azotée, la réduction des émissions de méthane provenant des élevages et l'accroissement de l'électrification et de l'efficacité énergétique à la ferme.

La Financière agricole du Québec (FADQ) est un organisme public qui administre le Programme Investissement Croissance (PIC). Le volet 3 de ce programme a été instauré spécifiquement pour les projets de valorisation agroenvironnementale des terres en culture en permettant notamment d'accroître la résilience des entreprises au moyen de projets d'irrigation et d'amélioration des terres.

La FADQ administre également les programmes de gestion des risques. En plus du Programme d'assurance récolte (ASREC), plusieurs programmes disponibles tels Agri-investissement, Agri-stabilité, Agri-Québec et Agri-Québec Plus visent à couvrir des baisses de revenus et à inciter les producteurs à mettre de l'argent de côté pour les années les plus difficiles.

Il est à noter que les paramètres de l'ASREC ont été adaptés à partir de 2019 afin de mieux tenir compte d'éventuelles situations climatiques exceptionnelles, telles que les sécheresses. Une surcharge pour éventualité a aussi été ajoutée à la tarification de base pour la protection foin et pâturage dans le but de pallier des situations exceptionnelles non prévues au programme.

Pour les trois dernières années, les indemnités moyennes annuelles de l'ASREC s'élèvent à 119 M\$ au Québec. Plus précisément, pour la protection foin et pâturage, la moyenne annuelle des indemnités est de 57,3 M\$.

... 3

La FADQ assure également un suivi régulier et constant des demandes des entreprises agricoles qui font face à des difficultés financières. À cet effet, les entreprises affectées par des événements climatiques sont invitées à contacter le représentant de leur région pour évaluer et identifier les actions possibles avec les produits de financement.

Soyez assuré que je travaille en étroite collaboration avec les différents intervenants agricoles de l'industrie afin de maintenir une agriculture saine et durable dans l'ensemble des régions.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form the letters 'A', 'L', and 'M' in a stylized, cursive manner.

André Lamontagne